

Les petits potins de PO

» Changement de cap

Lors du conseil, le maire a défendu bec et ongles la démocratie participative et l'implication des Nazairiens dans les projets municipaux, en s'appuyant sur le travail réalisé par les conseils de quartiers. « Certains disent que ce n'est pas possible que Batteux soit devenu comme ça », dit-il lancé. Pour reprendre la métaphore marine chère à « M'sieur le maire », c'est ce qu'on appelle un changement de cap.

» Contrepétrie

Le centriste Alain Pény était en forme lors du conseil municipal de Pornichet. Analysant les chiffres, il s'est intéressé à une manifestation sans doute coûteuse à ses yeux. Il a donc conclu par la contrepétrie, « la folle de la messe » qui a fait sourire l'assistance.

» Cheval de Troyes

Au conseil de Pornichet, il a été question de Troyes, commune de l'Aube d'où

vient la nouvelle directrice financière. De l'hippodrome de Pornichet au ministre François Barrouin, maire de Troyes, il ne s'en est pas fallu de plus pour parler du Cheval de Troyes.

» A la frontière

C'est le conseiller général UMP, Gatién Meunier, qui accueillait le président du Club Nouveau siècle... à Pornichet. Pour ne froisser personne, ils sont allés manger « à la frontière de La Baule et Pornichet, à Mazy », a avoué le président.

» Le franc suisse

L'élue UMP Jean-Louis Garnier n'a pas caché son étonnement de voir la Ville tomber dans le piège des prêts dits « toxiques » proposés par la banque Dexia. Des prêts dont le taux d'intérêt est indexé sur la parité avec le dollar et le franc suisse. « Je ne pensais pas qu'Olivier Richard se ferait attraper comme ça ».

Prison pour un voleur de cuivre

Le 13 juillet dernier, des Roumains qui volaient des câbles de cuivre dans l'enceinte de la Sablière à Montoir-de-Bretagne ont été surpris par les gendarmes. Un seul a été interpellé, ce qui lui a valu de comparaître devant le tribunal. « C'est un vol, mais par

de tels procédés on démolit aussi une entreprise » s'est exclamé le président Le Ninivin. Car dans les faits, munis de haches, les voleurs ont sectionné 70 mètres de câble électrique alimentant l'entreprise. « C'était le 6^e vol, c'est pourquoi nous étions vigilants » a dit à la barre la

gérante de la société. Quant au prévenu, lorsque le président lui a demandé s'il était en situation régulière, il a répondu « oui, j'ai une assurance médicale... ». Le tribunal l'a condamné à 3 mois de prison ferme avec obligation de verser 13 340,00 € à l'entreprise. ■

Condamné pour une bagarre au camping

Le 18 août dernier, des jeunes qui quittaient la plage de la Courance pour regagner le camping de l'Eve ont été interpellés par d'autres jeunes pour un motif futile. Un mot, une réflexion et la bagarre est vite devenue générale. Réfugiés au camping, ils ont été

rejoins par leurs agresseurs qui ont continué à les frapper. Un campeur s'est retrouvé couvert de sang, le menton ouvert par un tesson de bouteille. Les policiers n'ont réussi à identifier qu'un seul individu, un jeune de 20 ans, domicilié à La Ferté-sous-

Jouarre (Seine et Marne). Convoqué devant le tribunal il a reconnu les coups mais pas l'usage du tesson de bouteille. « C'est vrai, quand j'ai bu, je mets la merde, mais sans arme ». Le tribunal l'a condamné à 3 mois de prison avec sursis. ■

Vols de métaux : deux hommes arrêtés

Un oncle et son neveu ont été pris en flagrant délit mercredi soir alors qu'ils volaient des métaux dans une société de recyclage, route de Penhoët de Trignac. Intrigués par la présence de deux personnes dans

l'enceinte de l'entreprise, les voisins ont alerté la gendarmerie. Sur place peu de temps après, ils n'ont eu aucun mal à interpellé les deux personnes âgées de 45 ans et 19 ans. Dans leur camionnette, les gendarmes ont retrouvé

près d'une tonne de ferraille. Placés en garde à vue, les deux hommes ont été remis en liberté. Déjà connu des services pour des faits similaires, l'oncle est convoqué en février 2012 au tribunal correctionnel. ■